

## CAP MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES

Après une troisième de collège, la spécialité « monteur installateur sanitaire » vous prépare aux **métiers du second œuvre du bâtiment**.

Ce certificat d'aptitude professionnel permet d'acquérir de solides aptitudes à l'installation de sanitaires et de nouvelles technologies (chauffe-eau solaire, pompe à chaleur,,,,).

---

Vous êtes curieux(se) et créatif(ve).

Vous avez le sens de l'accueil et des qualités d'écoute.



Vous êtes dynamique, motivé(e).

Vous aimez le travail en équipe.



**Lycée des métiers Boucher de Perthes**  
1 rue Paul Delique  
80100 ABBEVILLE  
Tél : 03 22 25 41 00

**Contact :** ALLART Franck  
Directeur délégué aux formations technologiques et professionnelles  
03 22 25 41 68 [franck.allart@ac-amiens.fr](mailto:franck.allart@ac-amiens.fr)

## Enseignement professionnel

- Préparation d'une installation
- Réalisation d'un ouvrage sanitaire
- Travaux spécifiques aux nouvelles technologies
- Prévention-santé-environnement



## Enseignement général

- Mathématiques et sciences physiques
- Histoire-géographie et EMC
- Français
- Anglais
- Arts appliqués
- Education Physique et sportive

## Période de formation en milieu professionnel

- **14 semaines** sur les 2 ans : 7 semaines en première année, 7 semaines en seconde année
- Possibilité d'apprentissage à partir de la seconde année.

## Débouchés professionnels

- Plombier chauffagiste
- Responsable en maintenance d'installations thermiques

## Poursuites d'études

- Baccalauréat professionnel TEMSEC
- Cap monteur installateur thermique en une année
- Poursuite d'étude en préparant un autre cap en une année.

Pour en savoir plus

Consultez la rubrique dédiée au monteur en installations sanitaires sur le site du lycée : <https://www.lyceeboucherdeperthes.fr/>

